Réponse de la Direction de WFP Niger aux recommandations de l'évaluation décentralisée de l'IPSR 200961

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
Recommandations opérationnelles à court moyen / terme						
1	**R1 - Nutrition :** **1.a** Face aux ruptures fréquentes de la prise en charge de la MAM, mettre en place des mécanismes de suivi au niveau des communes et des CSI afin d'identifier précocement une potentielle détérioration de la condition nutritionnelle des enfants. **1.b** Si les ressources disponibles sont insuffisantes, cibler en priorité les zones avec un plus grand nombre de cas de MAS (sur base du nombre des admissions dans les CRENAS et CRENI et en fonction des variations saisonnières). **1c.** Convenir, dans le cadre du GTN, du rôle que les autres acteurs de la nutrition pourraient ou devraient jouer en cas de ruptures prolongées des stocks d'aliments supplémentaires pour les enfants.	**Accepté** **Accepté** **Accepté**	- Renforcer le dépistage communautaire dans tous les villages une fois les deux mois et s'assurer que les Chefs CSI documentent ce processus et transfèrent les données - Renforcer d'avantage le suivi trimestriel et analyser avec DN et UNICEF les données des CRENAS et CRENI pour une prise de décision - Renforcer le rôle du sous-comité Plaidoyer et mobilisation des ressources du GTN	WFP en collaboration avec DN/DRSP WFP en collaboration avec DN/DRSP WFP en collaboration avec DN/GTN	Janvier 2019 Janvier 2019 Janvier 2019	

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
2	**<u>R2 - Education</u> :** **2.a** Réaliser un suivi plus qualitatif des cantines afin de mieux cerner leurs effets en termes de maintien et de réussite des filles et des garçons à l'école. Un tel suivi devrait inclure une analyse comparative avec des écoles sans cantine.	**Partiellement Accepté**	- Valider et partager les outils conçus lors de l'atelier suivi évaluation qui prennent en compte l'aspect qualitatif mais le CO n'est pas d'accord à faire l'analyse comparative dans les écoles sans cantine	CO	Juin 2019	
	2.b Orienter les activités complémentaires (moulin, troupeau et jardin) vers une prise en charge des conséquences des ruptures d'approvisionnement, à travers, par exemple : vente de ruminants pour achat des vivres, achat de sucre avec les revenus du moulin après avoir sécurisé les provisions pour réparation, prenant en charge les pannes éventuelles. Cela suppose notamment i) un renforcement de capacité des membres des CGDES et ii) la mise en place d'une fonction de supervision / contrôle au niveau local.	**Accepté**	- Finaliser la révision du guide des activités complémentaires en intégrant l'aspect prise en charge de la cantine - Renforcer le suivi des activités complémentaires et mettre l'accent sur le renforcement des capacités des CGDES	CO CO	Juin 2019 Juin 2019	
3	**<u>R3 - Création d'actifs</u>** : Améliorer et valoriser le suivi-évaluation et la gestion des connaissances en vue d'une mise à l'échelle. Dans cette perspective :					

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
	3.a Tirer des enseignements sur les conditions d'une reproduction du modèle développé par le PAM à travers i) la réalisation d'analyses plus fines sur les critères (profils des ménages, contextes locaux…) favorisant la réussite et ii) le suivi dans la durée, y compris après l'arrêt des transferts conditionnels, des effets des transformations sociales et économiques engendrées par ces transferts (notamment sur le foncier, les relations hommes-femmes).	**Accepté**	- Réaliser des analyses et études sur le modèle développé par le PAM pour mieux informer la réplicabilité et mise à l'échelle du modèle - Renforcer le suivi des effets des activités y compris après l'arrêt de l'assistance	CO CO	Mars 2019 Mars 2019	
	3.b Soutenir la capitalisation des expériences des différents projets d'appui à la résilience (en particulier celui de la CFS du DNPGCA qui comme le PAM possède un recul de plus de 5 ans sur le domaine), ce qui permettrait d'enrichir un diagnostic multi-acteurs, basé sur une analyse coût-bénéfice.	**Accepté**	- Appuyer la CFS à asseoir le leadership de l'Etat dans le domaine des transferts sociaux de sécurité alimentaire en renforçant sa capacité organisationnelle, pour assurer une meilleure coordination de la panoplie d'acteur et de modalité d'interventions	CO; CFS/ DNPGCA	Décembre 2018 / in progress	
	3.c Apporter une attention particulière à la participation active des femmes en termes de gestion	**Accepté**	- Renforcer la participation des femmes aux activités	CO	Mars 2019	

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
	et de contrôle des activités collectives. Un quota d'au moins 50% de femmes au sein des organes de gestion est nécessaire.		des création d'actifs et assurer l'augmentation du quota des femmes dans les organes de gestion des activités			
4	**<u>R4 - En matière d'achats locaux</u>** : **4.a** Adopter des procédures de contractualisation plus adaptées aux besoins de coopératives faisant l'apprentissage du marché ; cela permettra de gagner leur confiance et développer des partenariats dans la durée. **4.b** Clarifier la stratégie de prix avec les autres acteurs institutionnels en définissant un cadre d'intervention comprenant les soutiens autorisés (plus-value liée à la qualité, à la formation, aux infrastructures etc.).	**Accepté** **Accepté**	- Expérimenter une nouvelle méthodologie de contractualisation « food supply agreement » pour réduire le taux de désistement - Adopter la méthodologie développée par le PAM avec plusieurs scénari conformément à la stratégie.	CO CO	Décembre 2018 Décembre 2018	
5	**<u>R5 - Gestion des connaissances</u>** : Afin de renforcer les efforts entrepris en matière de capitalisation des leçons apprises, mettre l'accent sur la rétro-information vers les sous-bureaux, les partenaires d'exécution et les institutions nationales en ce qui concerne les résultats des analyses, enquêtes et	**Accepté**	- Revoir les TDRs des sections communication et information management pour que les taches soient partages équitablement avec la section programme	CO	Juin 2019	

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
	études réalisées ainsi que sur les résultats obtenus. Mais aussi, impliquer plus activement ces acteurs dans la conduite de ces différents travaux.		- Assurer que la gestion de connaissances fasse partie intégrante des MoUs avec les différents partenaires étatiques	CO	Janvier 2019	
Recommandations stratégiques						
6	**R6 – Globalement** : L'approche pluriannuelle en faveur de la résilience a obtenu des résultats palpables. Cependant, compte tenu i) du mandat du PAM, ii) des contraintes de ressources (volume en baisse, faible prévisibilité, morcellement entre de multiples bailleurs…) et iii) des caractéristiques de la situation alimentaire et nutritionnelle du pays, il s'avère nécessaire d'affirmer plus nettement les priorités de l'action du PAM au Niger en privilégiant l'objectif général du PAM « sauver des vies », ceci à travers trois axes : **6.a** Poursuivre la mise en œuvre d'une approche multisectorielle en faveur de la nutrition, en recherchant des synergies entre le secteur nutrition et d'autres secteurs et en promouvant des activités sensibles à la nutrition afin de prolonger dans le temps les effets obtenus à court terme.	**Accepté**	- Renforcer l'approche intégrée de la résilience	CO	Janvier 2019	

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
	6.b Réserver suffisamment de moyens pour faire face au risque de crises alimentaires sévères auquel le Niger est confronté. Il s'agirait d'élaborer une sorte de plan de contingence du PAM au Niger, dont les grandes lignes seraient élaborées en concertation avec les institutions publiques en charge de la sécurité alimentaire et de la protection sociale. Cela permettrait à chacune des parties prenantes (gouvernement, autres PTF, partenaires d'exécution, communes…) de savoir à l'avance les thématiques et/ou les zones où le PAM serait amené à diminuer ses appuis en cas de crise alimentaire sévère (et de difficulté à mobiliser des ressources supplémentaires pour répondre à cette crise).	**Accepté**	Au Niger, comme ailleurs, le PAM met en œuvre l'EPRP ; au stade actuel l'EPRP inclut le *Minimum Preparedness Actions* qui addressent, à notre avis, cette recommandation. Quand même, le PAM Niger doit entreprendre un effort de priorisation basée sur le niveau probable de ressources et être prêt dans sa mise en œuvre. TOUTEFOIS : il faut tenir compte qu'il y a des restrictions des bailleurs pas rapport aux activités qu'ils veulent financer et cela doit être pris en compte dans les scenarii de contingence. Le PAM Niger prévoit aussi l'inclusion d'une contingence flexible pour la réponse soudure (pastorale et agricole) pour l'année 2019 dans le T-ICSP. De plus, il pourrait être	CO	Janvier 2019	

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
			envisagé de définir à l'avance des critères de base de priorisation (comme le degré de vulnérabilité de la commune, la classification du Cadre Harmonisé, le niveau d'insécurité alimentaire etc.), qui seraient appliqués aux opérations en cas de manque de financement et/ou de crise alimentaire sévère.			
	6.c Poursuivre, sous certaines conditions (voir ci-dessous), la mise en œuvre de transferts en faveur de la création d'actifs.	**Accepté**	*(voir réponse à la réc. #9)*			
7	**<u>R7 - Dans le domaine de la nutrition</u>** : **7.a** En partenariat avec les autres acteurs de la nutrition, soutenir la mise en œuvre d'études (et capitaliser convenablement celles existantes) afin de produire des preuves sur la possibilité d'alternatives efficaces et durables aux stratégies actuelles de prévention et traitement de la MAM. Il s'agirait notamment d'approfondir l'analyse de l'efficacité et de l'impact des initiatives en cours en matière	**Accepté**	- Documenter la mise en œuvre d'expérience pilote de prise en charge communautaire des enfants 24 à 59 mois avec des aliments locaux et le mettre à échelle.	WFP en collaboration avec DN	Mars 2018	

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
	d'utilisation de produits locaux (par exemple, production et utilisation farines infantiles fortifiées pour la SAG). **7.b** Favoriser la création d'un environnement institutionnel, stratégique et légal encadrant le rôle et les responsabilités des relais communautaires et des organismes qui les soutiennent. Ceci devrait permettre d'améliorer l'efficacité et la pérennité du dépistage communautaire de la malnutrition aiguë et de la sensibilisation à la nutrition et la santé, en s'appuyant, entre autres références, aux nouvelles directives du PAM en matière de communication pour un changement de comportement social.		- Renforcer la mise en œuvre des résultats des études surtout « Combler les déficits en nutriments » - Renforcer le contrôle de la qualité des farines infantiles produits localement - Accompagner les collectivités territoriales et acteurs dans l'application du guide d'orientation et de référence sur les relais communautaires de développement (RCD) validé.	WFP en collaboration avec DN WFP en collaboration avec DN / LANSPEX WFP en collaboration avec DN, Ministère de Développement communautaire	Janvier 2019 Juin 2019 Janvier 2019	
8	**<u>R8 - Dans le domaine de l'éducation</u>** : **8.a** Concentrer les appuis aux cantines dans les zones où l'insécurité alimentaire (chronique et conjoncturelle) est la plus forte.	**Non accepté** Le PAM intervient				

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
		déjà dans les zones à forte insécurité alimentaire ; l'aspect conjoncturelle ne pourrait être prise en compte que pour la mise en œuvre des cantines d'urgence				
	8.b Appuyer le gouvernement du Niger dans l'élaboration d'une stratégie de captation de ressources, qui implique notamment l'élaboration promulgation de textes qui orienteraient les parties prenantes (Etats, communautés, comités de gestion…) sur la nature et l'échelle des contributions : financement, sensibilisation, communication etc. afin	**Accepté**	- Maintenir et renforcer le partenariat avec la société civile et le réseau des parlementaires le renforcement du plaidoyer et l'élaboration d'une loi sur l'alimentation scolaire. Veiller a maintenir les	CO	Juin 2019	

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
	de rendre pérenne un mécanisme de soutien au programme d'alimentation scolaire.		engagements pris lors de l'élaboration du plan d'action SABER			
9	**<u>R9 - En ce qui concerne la création d'actifs</u>**, le PAM devrait hiérarchiser ses appuis selon trois « cercles » par ordre de priorité décroissante :					
	9.a Les zones et les populations en phase de redressement suite aux conflits qui affectent, directement ou indirectement, le Niger. A l'heure actuelle, cela concerne : d'une part, les réfugiés maliens, pour lesquels les activités de création d'actifs viennent à peine de démarrer et nécessitent une attention particulière en matière de ciblage des bénéficiaires et de choix des actifs à promouvoir ; d'autre part, les populations de la région de Diffa.	**Accepté**	- Renforcer les activités des créations d'actifs en ciblant les zones et les populations en phase de redressement suite aux conflits.	CO	Mars 2019	
	9.b En dehors des problématiques de redressement, de nouveaux appuis ne devraient être engagés que dans les zones où deux conditions sont respectées : i) la présence d'un partenaire « développement » susceptible de prendre le relais du PAM après la phase de redressement ; ii) l'existence d'un réel potentiel de développement agro-pastoral. Dans ces zones, le PAM doit amplifier les synergies entre acteurs aux différentes étapes (programmation, mise en œuvre, suivi-évaluation). Les thématiques qui	**Accepté**	- Assurer que les nouveaux appuis ciblent des zones avec la présence des partenaires de développement et avec un potentiel de développement agro-pastoral - Assurer la mise en œuvre de la stratégie de progression du début des	CO CO	Janvier 2019 Janvier 201	Le CO est dans ce processus. A l'heure actuelle une sélection des

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
	limitent la durabilité des actifs créés (foncier, renforcement de capacités des COGES, structuration OP) doivent être traitées dès le départ.		nouveaux appuis (synergie entre acteurs, questions fonciers, renforcement des capacités, etc.) et dans les anciens sites			partenaires est en cours, et il est accordé une importance aux partenaires ayant des financements moyen – long terme.
	9.c Dans les autres zones, il s'agit de dresser un bilan approfondi et lucide des appuis (voir point 3, ci-dessus) apportés depuis 2014 pour redéfinir les objectifs et les modalités d'intervention du PAM en faveur de la résilience. Les interventions du PAM dans ces zones seraient conditionnées à la mobilisation (hypothétique à l'heure actuelle) d'une coalition de PTF qui, sous le leadership du gouvernement, s'engagerait dans un programme ambitieux, coordonné et régulièrement évalué de transferts sociaux.	**Accepté**	- Accompagner la mobilisation d'une coalition des acteurs sous le leadership du gouvernement pour la mise à l'échelle des activités de résilience au Niger	CO ; HC3N	Janvier 2019 / in progress	A ce niveau, le CO est dans le processus avec le Haut Commis

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
						sariat à l'initiative 3N
10	**<u>R10 - En matière de développement des capacités</u>** : **10.a** Le désengagement progressif du PAM et de ses partenaires sur les sites « création d'actifs » les plus anciens doit s'accompagner d'engagements respectifs des parties prenantes afin de favoriser la pérennité des ouvrages. Les accords avec les ministères techniques, qui ont commencé à être établis, devront être évalués chaque année afin d'en renforcer l'efficacité. Les responsabilités des communes et les appuis que peut encore apporter le PAM à celles-ci dans cette phase de consolidation devraient également être formalisés.	**Accepté**	- Concevoir des TDRs avec une définition claire des rôles et responsabilités du PAM et des services techniques aux niveaux communaux dans cette phase de consolidation des accords avec les ministères techniques. - Mener une évaluation sur les accords avec les ministères techniques.	CO CO / RB	Janvier 2019 Mars 2019	
	10.b Le PAM doit accroître la redevabilité envers les institutions publiques nigériennes et envers les PTF à propos des résultats obtenus par l'approche résilience de ses interventions. Il ne s'agit pas de réaliser un exercice de communication mais de	**Accepté**	- Concevoir un format de rapportage adapté - Préparer et envoyer un document de synthèse au	CO / RB	Décembre 2019	

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
	mettre en place un compte rendu régulier (chaque année) sur les avancées et les difficultés rencontrées.		Gouvernement et au PTF sur l'année d'exercice - Maintenir la participation du PAM aux instances de réflexion sur l'opérationnalisations de ces deux agences telles que le cadre de concertation des PTFs chargés de les appuyer			
	10.c Le PAM doit chercher à contribuer au renforcement du transfert de compétences aux communes et veiller à l'harmonisation de ses interventions avec les règles de l'Agence nationale de financement des collectivités territoriales (ANFICT) et celles du Fonds d'investissement de sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN).	**Partiellement Accepté** (Attendre que ces agences soient effectivement opérationnelles)				
	10.d Enfin, dans la mesure où le Niger est un pays fortement dépendant de l'aide internationale, le transfert de la responsabilité d'une mise à l'échelle des activités de création d'actifs aux institutions	**Partiellement Accepté,** le PAM				

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
	nationales nécessite d'étudier de manière approfondie les incidences financières de ce transfert sur le budget de l'Etat. Dans cette perspective, il serait utile que le PAM soutienne le Gouvernement dans une analyse globale des ressources mobilisées par l'ensemble des acteurs (y compris la partie nationale) en matière de protection sociale et d'assistance humanitaire afin de réduire les duplications, d'identifier les interventions les plus performantes (en termes de coût-efficacité pour la sécurité alimentaire et la résilience) et de limiter celles dont les risques de détournement sont les plus évidents. Cette analyse des ressources devrait être conduite au niveau central et au niveau décentralisé, le gouvernement étant engagé dans un processus de transfert de compétences aux communes et aux régions.	pourra contribuer mais pas etre l'agence lead dans cet effort				
11	**R11 - Dispositif de suivi-évaluation :** **11.a** Améliorer le suivi en identifiant et intégrant dans la chaine de résultats de l'opération des indicateurs relatifs aux effets directs et à la durabilité des impacts des activités « création d'actifs ».	**Accepté**	- Renforcer les capacités du staff M&E sur les questions de Création d'actifs - Demander l'appui du bureau régional	CO / RB RB	Mai 2019 Mars 2019	

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
	11.b Réorganiser la chaine de résultats et les indicateurs du cadre logique de l'IPSR afin de mieux refléter l'interaction et la complémentarité entre les interventions spécifiques à la nutrition et les interventions sensibles à la nutrition.	**Accepté**	- Intégrer dans les collectes de données indicateurs mesurant la nutrition sensitive	CO	Janvier 2019	
12	**R12 - Complémentarité / intégration** : Identifier un organisme leader (agence des Nations unies ou ONG) dans chaque commune de convergence afin d'améliorer la coordination des interventions et la redevabilité envers la population, les autorités communales et les services techniques déconcentrés.	**Partiellement Accepté**	Faire une évaluation des C2C (les TDRs sont prets et l'appel d'offre lance par le PNUD)	WFP en collaboration avec Agences concernées par l'approche	Decembre 2018	
13	**R13 - Partenariats** : Mettre en place des contrats de 3 ans (la durée de l'opération) avec les partenaires d'exécution afin de permettre à ceux-ci de mieux planifier leurs ressources (financières et humaines). Cela faciliterait aussi plus efficacement la continuité des activités et la possibilité de trouver des alternatives plus adaptées dans le cadre des activités de progression.	**Non acceptée** (il sera difficile de garantir les couts fixes sur 3 ans, bien que ce serait la situation idéale,				

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
		mais pas faisable. Des discussions entre le bureau régional et le siège seront poursuivies afin de rechercher des orientations pour faciliter les FLA à plus long terme au cas par cas.				
14	**R14 - Genre** : Définir et mettre en œuvre des actions permettant de redresser des déséquilibres occasionnés lors de la mise en œuvre et qui seront orientées pour la réduire la discrimination faite aux femmes. Cela implique de disposer d'un budget genre afin d'ouvrir au programme la possibilité	**Accepté**	- Assurer que les actions/tâches du GTP (qui permettent de redresser les déséquilibres) soient accomplies avant la fin de novembre 2018	CO	Juin 2019	In progress

Rec. #	Recommandation	Réponse de la Direction	Actions à prendre	Action par	Période de mise en œuvre	Status
	d'explorer localement les causes sociales des disparités en matière de l'égalité hommes/femmes.		- Compléter et approuver le Gender Action Plan 2019-2021 - Assurer que le budget pour les activités liées aux questions de genre (en transversales dans le programme) soit intégré dans le T ICSP et le CSP			